

/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-114 du 11 Avril 1995

Chargeant Monsieur Alassane TIGRI,
Ministre de la Jeunesse et des Sports
de l'intérim de Madame Véronique
LAWSON, Ministre de la Santé pour
compter du 08 Avril 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

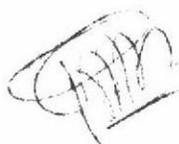
D E C R E T E

Article 1er.- Pour compter du 08 Avril 1995, Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé pendant l'absence de Madame Véronique LAWSON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Avril 1995

Pour le Président de la République, Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale.



Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MJS-MS 8 SGG 4
AUTRES MINISTERES 18 DEPARTEMENTS 6 DC/MIL 2 JORB 1.-